



*La voie
de la
santé pour
un monde
durable*

*Santé,
environnement et
développement
durable*



Organisation mondiale
de la Santé

Programme des
Nations Unies pour
le Développement

“Ce document n'est pas une publication officielle de l'Organisation mondiale de la Santé et tous les droits y afférents sont réservés par l'Organisation. Il peut cependant être commenté, résumé, reproduit ou traduit partiellement ou en totalité, mais pas dans un but commercial ni en relation avec des activités commerciales.

Les opinions exprimées par des auteurs cités nommément n'engagent que lesdits auteurs.”

WHO/EOS/95.21
Distr.: générale
Original: anglais

La voie de la santé pour un monde durable

Santé, environnement et développement durable



*Organisation mondiale de la Santé
Genève
Suisse*

SANTÉ, RICHESSE ET SALUBRITÉ DE L'ENVIRONNEMENT

Le programme de Rio pour un développement durable

Le Sommet de la Terre, en juin 1992 à Rio de Janeiro,* a proclamé une manière entièrement nouvelle d'aborder les questions relatives à la santé et à l'environnement dans la planification nationale. En adoptant le programme *Action 21* comme le moyen de parvenir au développement durable au XXI^e siècle, les responsables mondiaux ont reconnu qu'il importait au plus haut point d'investir dans l'amélioration de la santé des populations et dans leur milieu de vie, condition préalable à une croissance économique durable.

Pendant des décennies, les responsables politiques et les planificateurs nationaux ont considéré les programmes visant à améliorer la santé et l'environnement comme des impératifs sociaux. Ils deviendraient prioritaires, prétendaient-ils, dès lors qu'une croissance économique prolongée générerait les ressources voulues pour les financer. Il en est résulté des investissements très limités, un environnement en constante détérioration

"Les programmes d'activité prévus dans le cadre d'Action 21 doivent traiter des besoins sanitaires de base de la population mondiale, car la satisfaction de ces besoins fait partie intégrante de la réalisation des objectifs que sont le développement durable et le souci primaire de l'environnement"

Action 21, Chapitre 6: Protection et promotion de la santé

et des taux de mortalité et de morbidité scandaleux dans de nombreux pays dits en développement. Les avantages économiques d'une bonne santé d'un environnement de qualité n'ont simplement pas été reconnus.

Les scientifiques disent depuis de nombreuses années qu'une population en mauvaise santé et un environnement abîmé

retardent la réalisation du développement. Au cours des préparatifs de Rio, le message s'est fait plus pressant à mesure que la croissance est

apparue déjà entravée par le manque d'eau affectant l'agriculture et l'industrie, par l'augmentation du nombre des situations d'urgence dues ou aggravées par le surpeuplement et la misère qui caractérisent les établissements péri-urbains et, enfin, par l'incapacité à résoudre le problème des montagnes de déchets ménagers et industriels.

Aussi les problèmes de santé et leur lien avec la détérioration de l'environnement et le développement économique sont-ils bien représentés dans le programme *Action 21*. Pour formuler des plans nationaux de développement durable, les

* Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, juin 1992.

pays ont besoin de conseils et de directives pour assurer que les leçons du passé ont été retenues et que les investissements futurs pour l'amélioration de la santé et de l'environnement sont jugés d'après leur rôle catalyseur dans le développement économique, et en fonction des avantages sociaux qu'ils comportent.

De même que la valeur des investissements en faveur de la santé et du développement a été sous-estimée, ce fut aussi le cas, malheureusement, des ministères et départements qui en étaient chargés.

Les départements de l'environnement et de la santé souffrent en général d'un déficit budgétaire, de l'inadéquation et du manque de motivation des personnels et d'une influence réduite dans les allées du pouvoir. Action 21, y compris le programme *Capacité 21* géré par le PNUD, est l'occasion idéale de remédier à cela.

Capacité 21 est une initiative novatrice, destinée à jouer un rôle catalyseur, qui aide les pays en développement à se doter d'un potentiel pour intégrer les principes d'Action 21 dans le développement national. Elle privilégie les approches plurisectorielles mises au point et exécutées au niveau national, la participation de tous les membres d'une société et la création d'un ensemble

d'expériences et de compétences pour l'acquisition de capacités nationales et le développement durable.

Les professionnels de la santé doivent saisir cette initiative, insister pour obtenir les programmes et les ressources dont ils ont besoin, s'allier à leurs homologues du secteur de l'environnement et poser les problèmes de santé et d'environnement comme un élément primordial des programmes de développement durable.

L'Organisation mondiale de la Santé, sous des formes diverses, apporte son soutien aux gouvernements qui essaient d'incorporer des initiatives relatives à la santé et à l'environnement dans leur processus de planification. C'est ainsi qu'en Europe et en Amérique latine, de grandes conférences ministérielles ont aidé à façonner les initiatives régionales et nationales visant à créer des plans d'action pour la salubrité de l'environnement. En coopération avec l'initiative du PNUD, Capacité 21, neuf pays ont bénéficié à ce jour du soutien de l'OMS, qui l'étend maintenant à d'autres pays.

La présente brochure expose les arguments qui plaident en faveur de l'intégration de programmes pour la santé et l'environnement dans la planification du développement durable ainsi que plusieurs façons de réaliser cette intégration.

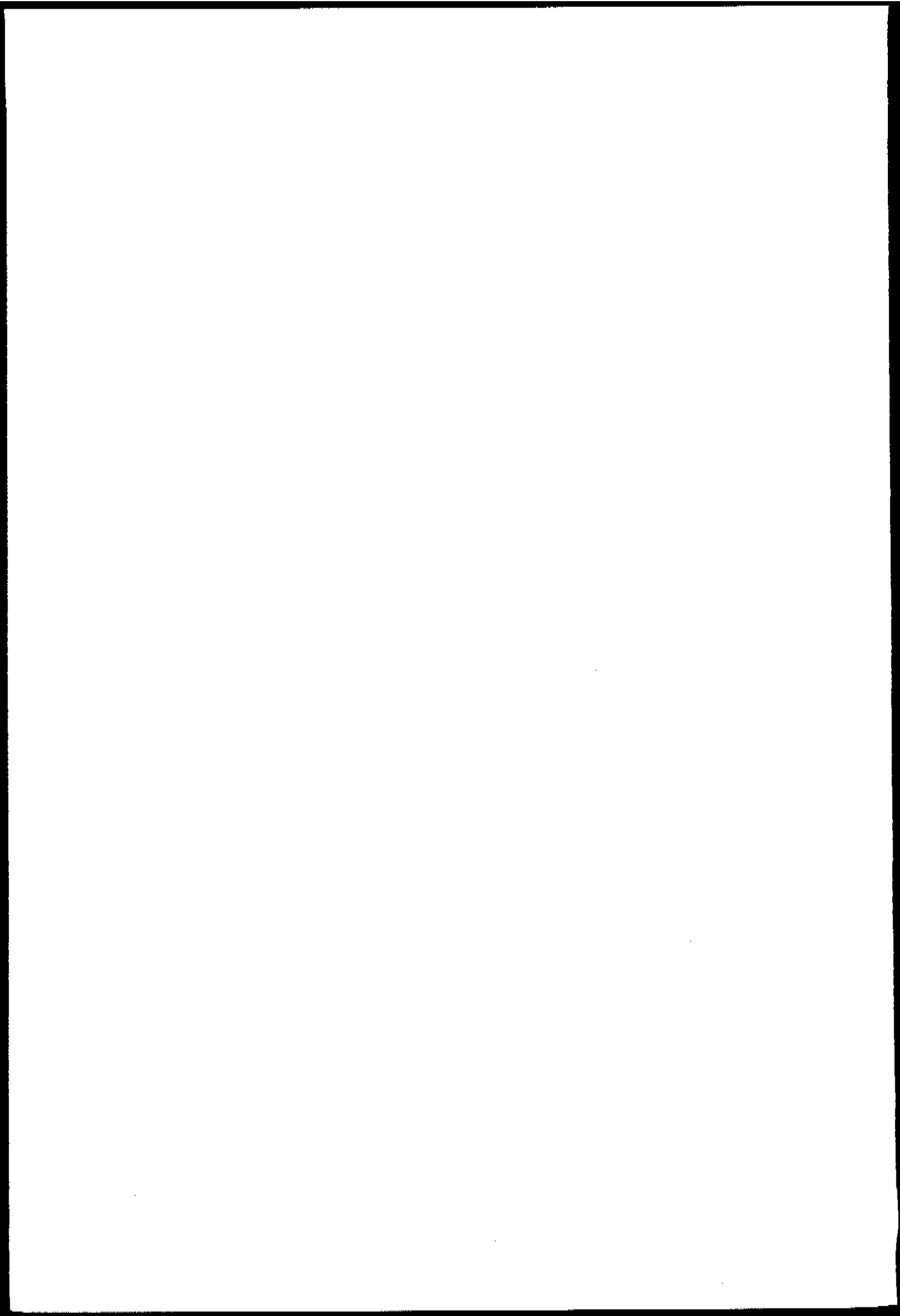


TABLE DES MATIÈRES

CE SONT DES DANGERS POUR VOTRE SANTÉ	6
Menaces pour la santé et le développement liées à l'environnement	6
Eau potable et assainissement	6
Pollution de l'eau	6
Evacuation des eaux de pluie	7
Déchets solides	7
Pollution de l'air	8
Habitat	8
Contamination alimentaire	8
Risques professionnels	9
Risques chimiques	9
Risques liés au développement	10
Trop	10
Changements environnementaux mondiaux	10
LE DÉFI DE LA CNUED	12
Placer la santé au centre de la planification du développement	12
1. Apprendre les règles du jeu	12
2. Entrer dans l'équipe	16
3. Faites entendre votre voix	17
MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME CAPACITÉ 21	19
Tirer le meilleur parti du soutien des Nations Unies pour développer un potentiel local	19
BARBADE : Offrir une plate-forme pour le plan d'action du programme Action 21	19
GHANA : Priorités définies par les ministères réunis	19
GUATEMALA : Plan national de salubrité de l'environnement	20
JORDANIE : Consolidation des approches intersectorielles	21
LITUANIE : Partir de la décentralisation	21
NEPAL : Ajouter une perspective santé au plan d'action	22
PHILIPPINES : Evaluer la mise en oeuvre de la stratégie	23
SRI LANKA : Commencer par le commencement	23
VIET NAM : Renforcer le potentiel local de planification	23

CE SONT DES DANGERS POUR VOTRE SANTÉ

Menaces pour la santé et le développement liées à l'environnement

La détérioration de l'environnement n'épargne personne. Pour certains, la vue et l'odeur d'un cours d'eau pollué ou d'un tas d'ordures ménagères en putréfaction ne sont qu'un rappel désagréable du peu de cas qui a été fait des investissements en faveur de l'amélioration de l'environnement. Mais pour des millions et des millions de citoyens et de villageois du tiers monde, déjà sérieusement affectés par la pauvreté et la médiocrité de l'habitat, la détérioration de l'environnement est littéralement une question de vie ou de mort. Des vies actives sont écourtées par des maladies invalidantes; des femmes et des enfants sont atteints de maladies chroniques dues à la misère et au dénuement et les "progrès" industriels multiplient les risques d'intoxication, d'accident et d'exposition à des substances cancérogènes. Les menaces pour la santé liées à l'environnement décrites ci-après sont évitables.

Eau potable et assainissement

Quatre vingt pour cent des maladies qui sévissent dans les pays en développement sont imputées, du moins en partie, à l'absence d'approvisionnement en eau salubre et en moyens d'assainissement satisfaisants. Il est regrettable que, même après les efforts considérables déployés dans les années 80 et les années 90, sensiblement plus d'un milliard de personnes soient encore privées de ces biens élémentaires. La contamination de l'eau de boisson est l'une des causes majeures de maladies diarrhéiques - qui tuent de nombreux nourrissons et jeunes enfants. Elle se chiffre aussi en millions de journées de travail perdues chaque année chez les adultes et entraîne des dépenses massives en soins de santé. Les épidémies de choléra, souvent dues aussi à l'insalubrité de l'eau de boisson, sont en augmentation, aggravées par l'explosion démographique dans les taudis urbains. D'importants progrès ont été faits depuis dix ans, qu'il s'agisse des solutions économiques mises au point ou des approches durables de gestion communautaire et les pouvoirs publics disposent de tous les outils dont ils ont besoin pour appliquer des programmes d'un bon rapport coût-efficacité visant à améliorer l'approvisionnement en eau et les systèmes d'assainissement, favorisant la santé, l'environnement et l'économie nationale.

Pollution de l'eau

La pollution des cours d'eau et des eaux souterraines constitue une menace directe pour la santé lorsque ces eaux servent à la boisson (officiellement ou non), à la toilette ou à la lessive, à l'irrigation des cultures comestibles ou à la préparation des aliments. Outre la contamination biologique par des déchets d'origine humaine non traités, les déversements industriels et les eaux de ruissellement agricoles ajoutent des substances chimiques toxiques, des pesticides et des engrais, exposant ceux qui utilisent l'eau à des risques aigus et chroniques pour leur santé. Moins de 2 % des eaux usées ménagères et industrielles générées dans les pays en développement sont traitées. Les autres détruisent les cours d'eau et les eaux souterraines en tant que ressources hydriques, intoxiquant les populations, aggravant la pénurie d'eau et ralentissant l'industrialisation. **La pollution côtière** est un problème connexe. Due à la fois aux déversements provenant des cours d'eau pollués et à la proximité excessive des points de rejet des égouts par rapport aux côtes, la contamination chimique et biologique est responsable de toutes sortes de

maladies chez les nageurs et elle atteint trop souvent la chaîne alimentaire par les poissons et les crustacés pêchés dans les eaux côtières.

Evacuation des eaux de pluie

Faute d'une évacuation satisfaisante des eaux de surface en zone urbaine, des mares d'eau stagnante se forment, servant de gîtes larvaires aux moustiques et aux autres vecteurs de maladies. La prévalence de maladies telles que le paludisme et la schistosomiase dans de nombreuses villes et cités est due en partie à l'insuffisance des systèmes d'évacuation des eaux usées. Des égouts à ciel ouvert mal entretenus finissent souvent par tenir lieu de toilettes, de latrines et de systèmes d'évacuation des déchets, autrement inexistants, ce qui constitue une menace par trop évidente pour la santé et l'environnement. Les autres risques tiennent à l'insuffisance des systèmes d'évacuation, inondations et glissements de terrain compris, qui détruisent les habitations bâties sur des terrains de peu de valeur.

Déchets solides

Un problème croissant dans les villes en expansion du tiers monde est celui de l'élimination de véritables montagnes d'ordures ménagères et de déchets industriels. Les ordures entassées et les décharges insalubres sont de parfaits gîtes de reproduction pour les insectes et les rongeurs porteurs de maladies. Le problème est aggravé par la mauvaise gestion des déchets permettant le mélange des ordures ménagères et commerciales et des déchets industriels et médicaux. Les déchets toxiques et biomédicaux augmentent sensiblement les risques mortels, en particulier pour les nombreux pauvres des villes dont la survie dépend de ce qu'ils récupèrent sur les décharges purulentes. L'incinération à ciel ouvert des déchets est une solution tentante (pour les autorités comme pour le public affecté), mais elle implique des risques supplémentaires d'intoxications chimiques, de maladies respiratoires, d'accidents de la circulation et d'incendies. Les industries, les hôpitaux et les centres de santé doivent se plier à une réglementation afin d'assurer l'élimination salubre des déchets dangereux, de prévenir la contamination de l'eau, des aliments, de l'air et du sol et de réduire les risques pour la santé liés aux décharges à ciel ouvert. Le principe important "réduire, réutiliser et recycler" doit entrer dans les moeurs des industriels, des commerçants et des particuliers.

Pollution de l'air

Plus d'un milliard et demi de citoyens sont exposés à des niveaux de pollution atmosphérique dangereux et la situation s'aggrave à mesure que les villes grandissent et qu'un nombre toujours croissant de véhicules, d'industries, de foyers et de centrales électriques ajoutent à la pollution. Certains des niveaux de pollution atmosphérique les plus élevés sont enregistrés dans les pays en développement, où sont situées sept des dix villes les plus affectées par le dioxyde de soufre. La pollution atmosphérique urbaine s'accompagne de maladies pulmonaires aiguës et chroniques, de cardiopathies, de cancers du poumon et de troubles neurologiques dus au plomb chez les enfants. Les effets sont plus graves encore sous les climats tropicaux et là où les personnes atteintes sont aussi exposées à d'autres agents infectieux.

La pollution de l'air à l'intérieur des habitations est une menace majeure pour la santé de quelque 700 millions de personnes dans le monde. Les maladies respiratoires et les troubles cardio-vasculaires dus à la combustion de charbon ou de la biomasse pour la cuisine et le chauffage lèvent un très lourd tribut parmi les résidents des zones rurales et péri-urbaines. La mauvaise qualité des combustibles, l'inefficacité des fourneaux et la mauvaise ventilation sont responsables de niveaux élevés de polluants atmosphériques à

l'intérieur des habitations, pouvant être de nombreuses fois supérieurs à certaines heures aux niveaux de pollution extérieure. Les victimes sont surtout les femmes, principales responsables du combustible et de la cuisine, et les nourrissons qui sont près de leur mère lorsqu'elles font la cuisine.

Habitat

Les besoins de logement non satisfaits affectent la santé d'un tiers environ des citoyens des pays en développement. Les causes principales sont l'incertitude quant à la durée du bail ou la médiocrité et le surpeuplement des habitations dépourvues d'installations sanitaires de base, de système d'aération et d'autres protections essentielles pour la santé. L'exposition aux agents pathogènes et aux polluants menace directement la santé. Les habitants des établissements péri-urbains à faible revenu sont aussi davantage exposés au risque de toxicomanie, de violence et d'accidents et la tension mentale due au surpeuplement, au bruit et à l'absence d'intimité accroît le stress psychologique et social.

Contamination alimentaire

Toute personne devrait avoir accès à des aliments d'une valeur nutritive satisfaisante et sûrs. Pourtant, des centaines de millions de personnes souffrent de maladies dues à des aliments contaminés. Les agents pathogènes transmis par les aliments comme les bactéries, les virus et les parasites, sont largement responsables des épisodes de diarrhée (1.4 million par an) qui touchent les enfants de moins de cinq ans. La contamination chimique des aliments, due aux substances agrochimiques ou à la pollution des sols et des pâturages par des métaux toxiques et des PCB, constitue aussi un grave problème de santé publique. Des contaminations de toutes sortes peuvent se produire à n'importe quel stade de la chaîne alimentaire : pendant la production primaire, le transport, le stockage, la manipulation et la préparation. Pour lutter contre la contamination et prévenir le développement et la survie des agents pathogènes, il est indispensable de prendre des précautions à domicile comme partout où des aliments sont préparés (restaurants, marchands ambulants). Les précautions sont d'autant plus importantes que les aliments sont destinés aux nourrissons et aux jeunes enfants. L'OMS a publié des règles d'or à cet effet.

Risques professionnels

Quelque 100 millions de traumatismes aigus et 200 000 décès sont enregistrés chaque année par suite de l'exposition à des risques physiques et chimiques sur le lieu de travail. On dénombre des millions de cas de perte de l'audition due au bruit, de traumatismes chroniques des muscles et du squelette, d'infections et de maladies chroniques dues à l'exposition aux poussières, aux métaux, aux solvants et à d'autres substances chimiques. Les travailleurs agricoles sont exposés aux risques d'accident mécanique, d'intoxication chimique, d'infection transmise par les animaux et d'exposition aux conditions climatiques, aux poussières organiques et à des maladies telles que la schistosomiase et le paludisme, associées aux canaux d'irrigation et aux systèmes de distribution. Au nombre des risques d'accidents industriels figurent les explosions et les incendies ainsi que les émanations de gaz toxiques ou le déversement d'eaux de traitement fortement contaminées. L'accident de Bhopal, Inde, en 1984 a fait la une des journaux dans le monde mais, pour chaque accident majeur de ce type, il s'en produit des centaines de milliers d'autres qui, bien que de moindre importance, ont néanmoins un grave impact sur la santé.

Risques chimiques

Le nombre de substances chimiques utilisées par l'industrie, l'agriculture et les professions médicales augmente plus rapidement que les mesures visant à empêcher une mauvaise utilisation. Les risques pour le grand public et pour les travailleurs chargés de leur production et de leur manipulation sont souvent assez graves. L'exposition aux substances chimiques peut avoir des effets allant d'une intoxication aiguë à des anomalies de naissance et des cancers. Des substances chimiques dangereuses sont utilisées comme engrais, pesticides, solvants industriels, additifs alimentaires, carburants pour fusées, médicaments, cosmétiques et dans toutes sortes d'autres procédés de fabrication. D'énergiques mises en garde doivent protéger les travailleurs et prévenir l'exposition du public.

Rayonnements et autres risques physiques

La surexposition aux rayonnements ionisants peut avoir des effets graves, y compris des cancers, des malformations de naissance et des angoisses. L'utilisation d'isotopes radioactifs dans les établissements médicaux et les installations industrielles comporte des risques potentiels pendant la production, le transport, le stockage, l'utilisation et l'élimination des déchets. La production d'énergie nucléaire fait surgir le spectre d'un risque d'accident nucléaire, ce qui signifie que même des pays et des régions éloignés des centrales nucléaires ont besoin de programmes de protection efficace contre les rayonnements.

Le bruit est un autre risque physique répandu. Des millions d'ouvriers de l'industrie deviennent sourds à cause du bruit sur leur lieu de travail et plus nombreuses encore sont les personnes affectées dans la communauté par les insomnies et le stress dû au bruit de la circulation et à d'autres sources. **Les champs électriques et magnétiques** peuvent aussi avoir de graves effets sur la santé et c'est là un domaine qui nécessite de plus amples recherches.

Risques liés au développement

Le développement économique participe à l'amélioration de la santé, mais un développement irréfléchi peut aussi accroître les risques pour la santé. Des exemples en sont la création de gîtes larvaires pour les vecteurs de la schistosomiase et du paludisme dans les réservoirs et les systèmes d'irrigation, l'installation d'industries émettant des effluents toxiques à proximité de centres de population ou de ressources hydriques stratégiques et les systèmes de transport qui augmentent la densité de la circulation et, par conséquent, la pollution atmosphérique et les accidents.

L'évaluation des effets potentiels sur la salubrité de l'environnement au stade de la planification donne les informations voulues pour réduire au maximum les effets délétères sur la santé. Ces études préliminaires demeurent malheureusement l'exception et non la règle.

Atténuation des effets des catastrophes

Trop nombreux sont encore les pays insuffisamment sensibilisés à la nécessité de se préparer aux catastrophes et d'en atténuer les effets (inondations, sécheresse, explosions, fuites graves, tremblements de terre, etc.) ou à la nécessité d'inclure la santé et l'environnement dans les programmes visant à atténuer les effets des catastrophes. Le développement agricole et industriel se poursuit sans que soient prises les précautions qui éviteraient les risques pour la santé et l'environnement en cas d'accident ou de

catastrophe. Dans d'autres circonstances, aucune évaluation n'est faite de la vulnérabilité de la communauté à ces risques. Il n'existe souvent pas de plan d'action local ou national pour définir une approche coordonnée des opérations de secours et de remise en état en cas de catastrophe affectant la salubrité et la protection de l'environnement. Il en résulte des décès et des maladies superflus et, trop souvent, des réfugiés écologiques comme ceux qui fuient les cyclones et les inondations dans les pays en bordure du Golfe du Bengale ou la perte des récoltes due à une sécheresse prolongée en Afrique subsaharienne.

Changements environnementaux mondiaux

L'attention a beaucoup porté ces dernières années sur les changements climatiques et l'appauvrissement de la couche d'ozone, deux effets mondiaux du développement industriel et économique continu. Si les changements climatiques entraînent le réchauffement attendu, on peut s'attendre à un accroissement de la mortalité due aux vagues de chaleur, à une extension des maladies tropicales à des zones nouvelles et à l'inondation de zones côtières déplaçant des millions de personnes. Tous les pays peuvent prendre des précautions, contre les causes profondes des changements climatiques et pour prévenir les effets locaux attendus sur la santé. L'utilisation des substances chimiques responsables de l'appauvrissement de la couche d'ozone et l'augmentation connexe des rayonnements ultraviolets émis par le soleil ont été normalisées dans une certaine mesure par des accords internationaux, mais leur mise en oeuvre au niveau national est essentielle et, même dans ce cas, l'augmentation des rayonnements ultraviolets néfastes pour la santé, qui sont présents dans la lumière solaire, ne pourra être prévenue.

LE DÉFI DE LA CNUED

Placer la santé au centre de la planification du développement

Le programme Action 21 est l'occasion idéale pour les autorités sanitaires de renforcer *leur influence* dans la planification nationale et d'inverser la tendance d'un développement nuisible pour l'environnement et menaçant la santé dans tant de villes en expansion. C'est une occasion qu'il ne faut pas manquer. L'inaction signifiera que les questions de santé et d'environnement resteront secondaires, et que les autorités sanitaires continueront de manquer de ressources. Les mesures prises maintenant pour conclure des partenariats avec les organismes de développement, les planificateurs et les financiers bénéficieront à tous les partenaires. Si elles aboutissent, elles profiteront surtout aux plus démunis – les pauvres insuffisamment desservis des établissements péri-urbains et des communautés rurales. Comment les autorités sanitaires peuvent-elles obtenir que leurs compétences spécialisées soient reconnues comme un élément précieux des programmes d'Action 21 ?

1. Apprendre les règles du jeu

Action 21 représente un consensus international sur les mesures nécessaires pour parvenir à un développement durable. Sa reconnaissance par tant de responsables mondiaux à Rio signifie que les pouvoirs publics nationaux et les organismes de soutien extérieur ont pris l'engagement de soutenir les programmes fondés sur ses principes. Pour les organisations de santé qui cherchent à développer au maximum les composantes santé et environnement de ces programmes, une solide connaissance du programme Action 21 est indispensable.

Le chapitre 6 d'Action 21 est le principal chapitre concernant la santé, et tous les professionnels de la santé devraient connaître les recommandations détaillées de ce chapitre concernant la protection et la promotion de la santé. On trouve de nombreuses autres références à la santé et à l'environnement dans Action 21 qui nécessitent dès le début la participation de spécialistes de la santé dans les programmes intéressant le logement, l'industrie, l'agriculture, l'énergie et les programmes institutionnels, économiques et sociaux connexes. L'OMS a dressé la liste complète des passages d'Action 21 relatifs à la santé^{**}, fournissant aux défenseurs potentiels de la cause de la santé et de l'environnement un puissant outil de pression dans les allées du pouvoir.

La connaissance des questions reliant la santé, l'environnement et le développement durable permettra aux professionnels de la santé d'intervenir plus utilement et d'exercer plus d'influence dans les divers comités intersectoriels chargés de mettre en oeuvre les programmes d'action du programme Action 21. Pour ce qui est plus spécialement de la salubrité de l'environnement, Action 21 avalise de nouvelles approches comprenant quatre éléments clés :

- définition et évaluation des risques pour la santé liés à l'environnement et au développement
- élaboration d'une politique de salubrité de l'environnement incluant des principes et des stratégies pour tous les secteurs responsables du développement – par exemple logement, industrie, autorités locales, environnement, agriculture, énergie, ...

^{**} Disponible sur demande à la Division du Soutien opérationnel à l'Hygiène du Milieu, Organisation mondiale de la Santé, 1211 Genève 27, Suisse.

- communication et promotion de cette politique à tous les niveaux de la société – pouvoirs publics, communautés, organisations du secteur privé et le grand public
- approche fondée sur la participation pour appliquer les programmes de santé et d'environnement.

Le tableau en deux parties ci-après indique le type d'activités que les organisations de santé peuvent se préparer à entreprendre pour promouvoir et soutenir des programmes de développement durable comportant une perspective valable sous l'angle de la santé et de l'environnement.

Action 21 Élément du programme	Considérations pour les autorités sanitaires
Définition et évaluation des risques	<ul style="list-style-type: none"> ● Pour permettre au ministère de la santé de promouvoir une politique de santé pour chaque secteur, des évaluations seront nécessaires pour répartir de façon appropriée le fardeau de la santé entre les activités de ces secteurs. ● Dans la plupart des pays, les autorités responsables des ressources en eau surveilleront la qualité de l'eau, les spécialistes du département de l'environnement la qualité de l'air, et ainsi de suite. Les autorités sanitaires ont pour tâche de relier les indicateurs environnementaux à l'état de santé, en collaborant étroitement avec les autres organisations. ● Pour tenir les décideurs et le public informés des tendances de la santé, y compris la composante évitable du fardeau de la morbidité, la surveillance épidémiologique et la surveillance des maladies liées à l'environnement doivent être menées en permanence. ● Des recherches sont nécessaires au niveau national et au niveau local, sur la base des priorités sanitaires du pays, pour définir les mécanismes spécifiques qui ont des effets sur la salubrité de l'environnement, et les moyens les plus efficaces de prévenir ces effets.
Elaboration des politiques de santé	<p>Il n'est pas réaliste de penser que les autres secteurs disposeront des connaissances et des compétences nécessaires pour élaborer les politiques de santé sectorielles. Les organisations de santé devront donc collaborer avec toutes les autres organisations dont les activités affectent la salubrité de l'environnement pour aider à élaborer les politiques sectorielles et à préparer une politique globale de salubrité de l'environnement incluant ces politiques. A cet égard, il importe tout particulièrement de créer des mécanismes qui soutiennent la participation publique à l'élaboration des politiques. Les domaines requérant l'attention sont le logement, l'environnement, les ressources en eau, l'agriculture, l'industrie, les transports, les écoles, etc. Outre la protection de la santé, les politiques sectorielles devront tirer parti des possibilités qu'offre, par exemple, l'amélioration du logement (sensibilisation accrue aux problèmes de santé, amélioration des services de soins de santé primaires, sécurité du voisinage et prévention des traumatismes).</p>
Informations pour la prise des décisions	<p>L'efficacité des programmes de salubrité de l'environnement dépend de la facilité de l'accès à l'information sur une grande variété de risques, des risques biologiques liés aux aliments et à l'eau, aux risques chimiques comme les pesticides, et aux différents risques physiques. Un réseau de bibliothèques et de centres de documentation, avec des collections de base d'informations prioritaires et un accès aux sources d'information internationales, est un atout national essentiel.</p>

<i>Elément du programme Action 21</i>	<i>Considérations pour les autorités sanitaires</i>
Communication et promotion	<p>Une politique de salubrité de l'environnement ne peut être acceptée et appliquée que si elle est d'abord comprise par ceux qui sont chargés de sa mise en oeuvre et par ceux qui sont censés en bénéficier. Le secteur de la santé doit adopter des programmes d'éducation et de sensibilisation destinés aux autorités et aux agents du secteur public, aux ONG, aux groupes communautaires, aux écoles et aux organisations du secteur privé.</p>
Développement des ressources humaines	<p>Un personnel pleinement qualifié est l'élément de base le plus important pour l'élaboration et l'exécution efficaces d'un programme. Au niveau national, il faut un effectif pluridisciplinaire d'ingénieurs, de professionnels de la santé, de scientifiques et d'experts en information/communication. Au niveau local, le meilleur mécanisme est constitué de petites équipes appliquant les principes des soins de santé primaires. Celles-ci doivent être soutenues par des compétences plus larges et des ressources complémentaires au niveau provincial. La planification du développement des ressources humaines est hautement prioritaire et elle doit recouvrir l'évaluation systématique du type de personnels professionnels nécessaires, les connaissances et les compétences dont ils ont besoin, leur éducation et leur formation.</p>
Exécution des programmes	<p>En encourageant les activités visant à promouvoir et à protéger la santé, les organisations doivent :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Soutenir (dans certains cas, gérer) les programmes assurant la fourniture des services de salubrité de l'environnement de base comme l'approvisionnement en eau et l'assainissement, la sécurité alimentaire, les déchets solides ... ● Soutenir et/ou gérer les programmes de protection de l'environnement, y compris ceux qui relèvent d'autres ministères, ceux qui sont mis en oeuvre par le biais de mécanismes intersectoriels et ceux qui font appel à des réseaux publics-privés de groupes communautaires. ● Apprendre aux personnels à reconnaître, prévenir et combattre les risques pour la salubrité de l'environnement. Au nombre des personnes à former doivent figurer les agents de la santé publique et les personnels médicaux ainsi que les personnels d'autres secteurs tels que l'industrie, le logement et le développement communautaire, au niveau national et au niveau local. ● Développer et appliquer un potentiel interorganisations d'intervention d'urgence en cas de catastrophe naturelle ou d'accident, y compris les capacités de traitement médical des victimes. ● Elaborer conjointement une législation, des normes et des critères de salubrité de l'environnement inspirés des perspectives sanitaires, en fournissant des informations scientifiques et techniques, des avis et une aide pour la rédaction et l'examen des propositions. ● Promouvoir les évaluations de l'impact sur la salubrité de l'environnement et participer à ces évaluations en tant que parties intégrantes du développement et de la planification socio-économiques, en favorisant le potentiel de base pour le développement social et l'amélioration de l'environnement.

2. Entrer dans l'équipe

L'étude du programme Action 21 et du document d'information de l'OMS sur ses incidences en matière de santé et d'environnement aidera à dresser une liste de contrôle des questions clés. Les personnels informés des organisations disposeront des bases nécessaires pour examiner les activités consécutives à la CNUED dans leur pays. L'un des aspects critiques est la mesure dans laquelle les autorités sanitaires participent à la planification et à la mise en oeuvre de programmes de développement durable.

Le but devrait être de veiller à ce que le secteur de la santé se fasse effectivement entendre dans tous les comités et les autres mécanismes chargés d'orienter ou de surveiller les progrès des pouvoirs publics vers un développement durable. Par exemple :

- ***Comités intersectoriels pour l'environnement et le développement***

De nombreux pays se sont dotés de comités intersectoriels pour le suivi d'Action 21. C'est là, y compris au sein des groupes spéciaux et des groupes de travail chargés de questions particulières, que les professionnels de la santé informés peuvent exercer une influence significative. En rattachant leurs avis sur les liens de cause à effet entre l'état de santé et la situation de l'environnement aux sections appropriées du programme Action 21, les organisations de santé renforcent leur autorité pour leur plaider. Il ne suffit pas de répéter le message "N'oubliez pas la santé !" Rio a fourni les arguments économiques et environnementaux nécessaires pour renforcer la cause des investissements en faveur des mesures de protection et d'amélioration de la santé.

- ***Alliances avec les professionnels de l'environnement***

Dans la plupart des pays les problèmes de santé et d'environnement tels que la qualité de l'air et de l'eau, l'utilisation et l'élimination des substances chimiques, etc. incombent aux spécialistes du ministère de l'environnement. Pour donner la place qui leur revient dans les plans de développement aux impératifs sanitaires d'Action 21, ces spécialistes auront besoin des compétences et des connaissances des professionnels de la santé. Les organisations de santé doivent formuler cet avis régulièrement et chercher à établir des relations de travail étroites par le biais de groupes spéciaux et d'équipes conjointes d'évaluation des projets. Là encore, la crédibilité est fonction des connaissances et de l'autorité. Il ne suffit pas d'être présent; vous devez aussi disposer de l'information et du soutien nécessaires pour donner des avis utiles et efficaces.

- ***Liens avec les autres ministères***

Nous l'avons vu, il ne suffit pas de maintenir des contacts étroits avec les ministères de l'environnement. Action 21 montre comment la santé est affectée par les projets couvrant la quasi-totalité des aspects du développement. Le plaidoyer doit viser les départements de la planification et de la mise en oeuvre des ministères suivants : planification, travaux publics, énergie, ressources en eau, agriculture, transports, autorités locales, développement urbain, éducation, etc. Les professionnels de la santé peuvent assurer la communication en transmettant la documentation existante sur les aspects sanitaires de la politique et des programmes de chaque secteur. Un dialogue régulier sur les plans et les stratégies de développement est plus efficace, les avis

pouvant être spécifiquement rattachés aux initiatives mêmes en temps opportun et de façon efficace.

- **Soutien extérieur**

La CNUED a demandé aux organisations des Nations Unies de jouer un rôle actif en soutenant les pays pour la planification du développement durable et la mise en oeuvre du programme Action 21. Les organismes de soutien bilatéral se sont aussi engagés à soutenir les initiatives d'Action 21. Dans les pays, il est indispensable que les organismes de soutien extérieur mènent une action cohérente et suivie, et évitent les double emploi et les conflits. Le PNUD a un rôle de coordination à jouer, tandis que l'OMS, le PNUE, l'UNICEF et la Banque mondiale interviendront activement dans le domaine de la santé et de l'environnement. Le ministère de la santé doit établir des contacts réguliers avec ces organisations et les autres organismes de soutien extérieur en donnant des avis sur l'application locale des principes relatifs à la santé et à l'environnement.

- **Formation continue**

Pour assumer le rôle difficile qui leur incombe de promouvoir la santé avec autorité, les organisations de santé auront besoin de solides équipes de professionnels bien informés ayant une bonne connaissance de travail des aspects d'Action 21 concernant la santé. Elles devront aussi élaborer des directives locales sur la manière d'adapter les principes d'Action 21 aux situations nationales et régionales. Cela suppose des programmes de recrutement, de formation et d'organisation des carrières axés sur le nouveau calendrier de développement. Le développement d'un potentiel local est un élément déterminant d'Action 21 et le programme spécial du PNUD *Capacité 21* peut fournir l'appui financier et technique nécessaire aux initiatives visant à acquérir ce potentiel. Dans le domaine de la santé, les organisations doivent se doter des compétences pour évaluer les stratégies de planification économique sous l'angle de la santé et avoir la capacité d'évaluer les incidences économiques des mesures destinées à atténuer les effets des catastrophes et à éliminer les risques.

3. Faites entendre votre voix

Les travaux préparatoires pour se familiariser avec les incidences du programme Action 21 devraient porter des fruits à mesure que les professionnels de la santé deviennent des membres respectés de comités et de groupes de planification. Forts de ce respect et de cette autorité il s'agit ensuite pour eux d'influer de façon positive sur les programmes de développement durable.

Les mesures visant à incorporer les initiatives pour la santé et l'environnement dans les programmes nationaux varient d'un pays à l'autre selon les mécanismes de planification, l'état d'avancement du programme de développement durable, et la répartition des responsabilités en matière de planification. Il est utile, par exemple, d'incorporer un plan d'action pour la santé et l'environnement dans le plan de développement national. La préparation d'un plan de ce type est une entreprise majeure et, avant de commencer et pendant les préparatifs, tous les efforts doivent être faits pour s'assurer qu'il constituera un élément du plan national. Cela suppose des travaux préparatoires de la part du ministère de la santé, qui doit utiliser tous les arguments d'Action 21.

Dans de nombreux cas, il importe plus d'inclure des activités relatives à la santé et à l'environnement dans les plans des ministères d'autres secteurs que d'avoir un plan

d'action distinct pour la santé et l'environnement. Il faudrait que les conseillers en santé participent de façon continue à la planification et à la mise en oeuvre des programmes sectoriels, en reconnaissant que la protection et l'amélioration de la santé ne peuvent se réaliser en une seule fois. L'agent de santé publique qui se soucie de prévention trouvera des occasions propices à la santé dans les activités de développement de nombreux secteurs différents.

Le développement industriel accompagné de programmes de santé sur le lieu de travail, par exemple, est l'occasion de traiter d'un grand nombre de problèmes de santé importants pour les travailleurs, tels que les accidents et les intoxications. Les réformes des pouvoirs publics locaux sont l'occasion d'appliquer des programmes pour la salubrité des quartiers qui tiennent compte de l'environnement dans son ensemble et où toute les couches de la communauté participent à la solution des problèmes de santé. Les exemples sont nombreux et d'autres se présenteront lorsque la présence de spécialistes de la santé et de l'environnement dans les groupes de gestion des projets sera une pratique courante.

Mise en oeuvre du programme Capacité 21

Tirer le meilleur parti du soutien des Nations Unies pour développer un potentiel local

Les rédacteurs du programme Action 21 ont reconnu que, dans de nombreux pays désireux d'appliquer les programmes d'action, il convenait de renforcer les cadres institutionnels et de former les personnels professionnels à des compétences et des approches nouvelles. Les tendances à la décentralisation, à une plus grande rigueur juridique et à une participation accrue des ONG doivent être prises en compte dans les nouvelles dispositions institutionnelles. Le PNUD a été chargé de mobiliser des crédits et de collaborer avec les autres institutions compétentes des Nations Unies pour aider les pays à développer leur potentiel. Depuis 1993, l'OMS coopère avec l'initiative du PNUD Capacité 21 qui en est résultée. L'activité conjointe OMS/PNUD a soutenu les programmes conçus pour réhausser le profil des questions relatives à la santé et à l'environnement dans la planification nationale de neuf pays. Cette activité est menée en coordination avec les programmes nationaux Capacités 21, en cours dans plusieurs des pays énumérés ci-après.

BARBADE : Offrir une plate-forme pour le plan d'action du programme Action 21

Une équipe de travail technique nationale, avec l'appui de consultants nationaux et internationaux, a entrepris une évaluation détaillée de l'état d'avancement de la planification concernant la santé et le développement dans ce petit Etat insulaire. Sous la direction du ministère de la santé et avec l'appui de l'OPS et de l'OMS, l'équipe a préparé un rapport sur l'intégration des questions liées à la santé et à l'environnement dans la planification nationale pour le développement durable à la Barbade.

Ses recommandations relatives aux besoins pour le développement d'un potentiel et les activités prioritaires ont été mises au point lors d'un séminaire national avec des participants du secteur public et du secteur privé. Il en est issu un plan pour la santé et l'environnement qui a été largement approuvé et qui est prêt à être incorporé dans le plan national pour le développement durable, dont la préparation est prévue prochainement.

GHANA : Priorités définies par les ministères réunis

Une étude réalisée avec l'aide de consultants extérieurs a donné lieu à des consultations approfondies avec tous les ministères principaux, le Comité consultatif national du Ghana sur le programme Action 21 et les institutions compétentes du système des Nations Unies. Plusieurs grandes réunions ont été organisées pour la présentation et l'examen des résultats.

Après une analyse des responsabilités relatives à la santé et à l'environnement dans trois ministères clés (Ministère de la Santé, Ministère de l'Environnement, des Sciences et de la Technologie et Ministère des Autorités locales), il a été recommandé qu'une *unité Santé, environnement et développement* soit créée au sein du Ministère de la Santé. Des consultations ont eu lieu entre les trois ministères pour examiner et préciser les responsabilités et promouvoir la coopération.

Entre autres questions prioritaires intéressant la santé et l'environnement figurent les suivantes :

- prévalence accrue de la schistosomiase en liaison avec la construction des grands barrages;
- problèmes de qualité de l'eau et d'assainissement ayant de graves effets pour la santé;
- insuffisances dans les domaines de la sécurité et la médecine du travail.

Entre autres réformes, le Gouvernement du Ghana a déjà procédé à une décentralisation en faveur du district et du niveau local, ce qui devrait faciliter l'action intersectorielle pour la santé. Le Ministère de la Santé est désormais responsable de certaines initiatives essentielles pour le développement d'un potentiel local :

- amélioration de la gestion de l'information pour assurer qu'elle contribue effectivement à l'élaboration des politiques dans d'autres secteurs;
- renforcement de la capacité à établir un lien entre l'état de santé, les conditions environnementales et la politique;
- liens intersectoriels fondés sur les problèmes existants, spécialement avec l'alimentation et l'agriculture, l'eau et l'assainissement, l'industrie et l'exploitation minière, l'énergie, le tourisme et les établissements humains, et contributions aux politiques relatives à la santé et à l'environnement pour ces autres secteurs.

GUATEMALA : Plan national de salubrité de l'environnement

Sous la direction du Ministère de la Santé et avec l'appui de l'OPS/OMS et du PNUD, une équipe de travail composée d'experts du Ministère de la Santé, de la Commission nationale pour l'Environnement et du Secrétariat national au Plan a été créée. L'objet de l'initiative était l'élaboration d'un plan national sur la salubrité de l'environnement chargé des aspects liés à la santé et à l'environnement dans tous les plans de développement sectoriel. Une agence nationale de consultants et un consultant international ont aidé à la préparation du plan.

Les participants à une vaste réunion nationale, qui appartenaient à tous les secteurs concernés, ONG comprises, ont examiné et approuvé le plan national pour la salubrité de l'environnement et le développement durable. Ce plan, et l'analyse institutionnelle des secteurs nationaux associés à la santé et à l'environnement qui l'accompagne, devraient conduire à des améliorations fondamentales de la législation et de la réglementation, et à la mise en place d'une structure institutionnelle plus efficace et indépendante qui traitera des questions relatives à la santé et à l'environnement. Le plan apparaît aussi comme de nature à stimuler l'élaboration d'un plan national pour le développement durable.

JORDANIE : Consolidation des approches intersectorielles

La Jordanie a élaboré une stratégie nationale de l'environnement antérieure à la CNUED, et mis en place un comité interministériel pour le suivi de l'après Rio. Dans le cadre de ce processus, le Ministère de la Santé a créé un groupe de travail intersectoriel chargé d'élaborer un plan d'action national pour la santé et l'environnement.

L'initiative OMS/PNUD visait à fournir des informations sur les aspects relatifs à la santé et à l'environnement de la stratégie nationale existante pour l'environnement et des plans de développement d'autres secteurs. Des propositions pouvaient ainsi être faites pour

renforcer les liens avec la santé. Un deuxième objectif était d'insister davantage sur les considérations intersectorielles dans les plans du ministère de la santé. Le projet cherchait en outre à définir les besoins prioritaires pour développer un potentiel national et promouvoir la santé et l'environnement.

L'équipe chargée de l'étude comprenait des membres du Ministère de la Santé et du Conseil supérieur pour les Sciences et la Technologie. Elle bénéficiait de l'aide ponctuelle de membres du personnel des ministères suivants : énergie, exploitation minière, industrie, agriculture et ressources en eau. L'équipe a produit trois documents :

- un rapport consolidé sur les incidences pour la santé et l'environnement des activités de développement prévues en Jordanie, y compris les mesures visant à atténuer les effets négatifs;
- un plan d'action pour la santé et l'environnement en parfaite conformité avec le programme Action 21 devant être mis en oeuvre par le Ministère de la Santé;
- trois propositions de projets conçues pour aider à développer un potentiel pour la planification et la mise en oeuvre dans le domaine de la santé et de l'environnement.

LITUANIE :Partir de la décentralisation

En temps que république nouvellement indépendante, la Lituanie s'est lancée dans une politique de planification décentralisée et une économie de marché qui réduit au minimum les contrôles gouvernementaux. Il n'était donc pas possible d'intégrer les questions liées à la santé et à l'environnement dans les politiques de développement économique au niveau *national*. Chaque secteur s'employait par ailleurs activement à élaborer son propre plan de développement et à préparer des propositions pour une législation future.

Le programme a été mené à bien conjointement par les représentants de haut niveau du ministère de la santé et le département de la protection de l'environnement. Le gouvernement a fait preuve d'une sensibilisation croissante aux problèmes liés à la santé et à l'environnement. Les résultats sont notamment les suivants :

- Le ministère de la santé a accepté de confier la salubrité de l'environnement à un groupe de travail thématique distinct relevant du HRMG et chargé d'examiner les systèmes de salubrité de l'environnement et de proposer des améliorations.
- Création d'un programme d'investissements publics relevant du ministère de l'économie et chargé de guider les principales décisions en matière d'investissement sur la base des priorités de la "Trinité" lituanienne : Energie, Transports et Environnement.
- Elever le département de la protection de l'environnement au niveau d'un ministère dépendant du Président et s'inscrivant dans le cadre d'une loi globale sur l'environnement. Le nouveau ministère a établi des relations de travail étroites avec le programme d'investissements publics.

NEPAL : Ajouter une perspective santé au plan d'action

Le projet de soutien a eu un impact significatif sur la politique et le plan d'action pour l'environnement du Népal (NEPAP) que préparait la Commission nationale du Plan et le nouveau Conseil pour la Protection de l'Environnement (EPC). Les premiers projets

trahissent des questions d'environnement et de pollution affectant la santé, mais n'incluaient pas de composante spécifique pour la santé publique.

Le projet a réparé cette omission au moyen de l'*Initiative du Népal pour la salubrité de l'environnement* (NEHI). L'EPC a servi de point focal, la direction de l'initiative étant confiée au Ministère du Logement et de la Planification physique, avec la participation du Ministère de la Santé. L'équipe de la NEHI était composée de consultants locaux soutenus par les personnels de l'OMS et des experts nationaux et régionaux chargés de domaines particuliers. Les résultats obtenus sont les suivants :

- Evaluation de la mesure dans laquelle les questions relatives à la santé et à l'environnement ont été incorporées dans la planification nationale pour le développement durable.
- Stratégie complète pour la santé et l'environnement couvrant les zones prioritaires.
- Plan d'action recommandé notamment pour ce qui est du développement d'un potentiel local.

La plupart des zones de programme et des objectifs clés de la NEHI ont été inclus dans la version finale du NEPAP. Les activités dans les domaines tels que l'eau de boisson, la pollution de l'air et la santé urbaine ont été mises en oeuvre immédiatement avec 2 % du budget alloué par l'OMS aux pays les plus démunis.

PHILIPPINES : Evaluer la mise en oeuvre de la stratégie

Le Gouvernement philippin s'est doté d'un important programme pour la mise en oeuvre d'Action 21 qui couvre les questions liées à la santé et à l'environnement et inclut un comité interorganisations sur la salubrité de l'environnement. L'initiative OMS/PNUD s'est donc concentrée sur la mise en oeuvre et les capacités des établissements concernés.

Une société locale de consultants a examiné trois grands projets de développement, en collaboration étroite avec le Conseil philippin pour un développement durable, le Comité interorganisations et les ministères et départements sectoriels intéressés (énergie, agriculture et industrie). Ils sont arrivés à la conclusion que la santé et l'environnement avaient été pris en compte malgré certaines insuffisances. Ils ont recommandé que les instruments juridiques soient renforcés, que le potentiel régional et local soit développé et que les évaluations de l'impact sur l'environnement soient améliorées.

SRI LANKA : Commencer par le commencement

Aucune activité particulière de suivi de la CNUED n'a été entreprise à Sri Lanka et le plan national d'action sur l'environnement ne couvre pas les questions de santé. L'initiative OMS/PNUD est donc partie de rien, le but étant d'aider le Ministère de la Santé et le Ministère de l'Environnement à instaurer des liens intersectoriels. Il s'agit d'établir un rapport sur l'analyse de la situation, d'organiser un atelier à participation intersectorielle et de rédiger un plan d'action national pour la santé et l'environnement. Une réunion intersectorielle de haut niveau se tiendra ensuite pour mettre la dernière main au plan d'action.

L'analyse de la situation a fait le point des politiques, programmes et documents de projets, défini d'éventuels mécanismes de coopération, évalué la capacité du Ministère de la Santé à traiter des problèmes de santé et d'environnement et fixé les mesures prioritaires. Les travaux se poursuivent.

VIET NAM : Renforcer le potentiel local de planification

Le Viet Nam est doté d'un plan national pour l'environnement et le développement durable et de plusieurs plans sectoriels. Les problèmes de santé et d'environnement sont couverts par une loi de 1994 sur la protection de l'environnement mais les mécanismes pour la prise de décisions et la coopération intersectorielle ont été jugés faibles.

L'initiative OMS/PNUD a été consacrée au renforcement de la capacité à intégrer les questions de santé et d'environnement dans des plans de développement durable, la priorité allant aux améliorations, d'abord aux niveaux provincial et local. Les points focaux nationaux pour le projet en deux phases sont le Ministère de la Santé et le Ministère de Sciences de la Technologie et de l'Environnement. Dans les trois zones locales - Haiphong, Dong Hoi et Vung Tau - les services de santé et de l'environnement servent de points focaux.

La phase 1 inclut la définition des priorités entre les questions de santé et d'environnement, la démonstration de la faisabilité de l'intégration et l'élaboration de systèmes de gestion de l'information. Pendant la phase 2, un groupe plurisectoriel spécial se verra confier les questions prioritaires, les réseaux d'informations nationaux seront renforcés, une stratégie nationale sera mise au point pour renforcer l'examen des questions liées à la santé et à l'environnement et les besoins en ressources humaines et en matière de recherche pour soutenir la planification d'un développement durable seront définis.